







Ventes immobilières.

AUDIENCES DES GRIÈES.

TERRE DE CIRY-LE-NOBLE

Etude de M. VIGIER, avoué à Paris, quai Voltaire, 17. Vente sur licitation au Palais de Justice à Paris, le samedi 15 décembre 1860, à deux heures de relevée.

MAISON A PARIS

Etude de M. LAMY, avoué à Paris, boulevard Saint-Denis, 20, successeur de M. Callou. Vente sur saisie immobilière, au Palais de Justice à Paris, chambre des criées, le jeudi 8 décembre 1860.

CHAMBRES ET ÉTUDES DE NOTAIRES

à St-Denis (Seine), rue de Paris, 1, et cours Rogot, à proximité du grand bassin du canal. Elle est libre de location; sa superficie est de 5,100 mètres environ, avec vaste développement sur la rue de Paris et la promenade du

cours Rogot; division facile; situation exceptionnelle pour construire ou pour établir une grande industrie ou un entrepôt. Adjudication sur une enchère, en la chambre des notaires de Paris, le mardi 11 décembre 1860, à midi, sur la mise à prix de 75,000 fr.

AVIS D'ACTIONNAIRES

MM. les actionnaires de la société générale de Photographie F. Tourmachon dit Nadar et Co. sont convoqués en assemblée générale pour le mardi 11 décembre 1860, à huit heures du soir, au siège social à Paris, boulevard des Capucines, 35.

MINES DE MOUZAIA.

Les membres du conseil de surveillance de la société des Mines de Mouzaia, en vertu d'une ordonnance de référé rendue le 20 octobre dernier, convoquent MM. les actionnaires en assemblée générale extraordinaire, qui aura lieu le 12 décembre prochain, rue de Grenelle-Saint-Honoré, 35, salle de la Redoute, à Paris, à une heure précise de relevée, pour y entendre le rapport du conseil de surveillance, recevoir sa démission, procéder à la nomination d'un nouveau conseil s'il y a lieu, nommer une commission à l'effet de poursuivre la révocation du gérant, voter les fonds nécessaires pour le paiement des frais faits ou à faire dans les divers instances introduites ou à introduire contre le gérant, et généralement délibérer sur toutes les propositions qui pourraient être faites par les actionnaires présents à cette réunion; examiner les modifications qui, dans l'état actuel des choses, peuvent être apportées au traitement du gérant, examiner s'il y a lieu à prononcer la liquidation de la société. Pour assister à cette réunion, il faut déposer cinquante actions, au moins, entre les mains de M. Franquin, greffier, quai des Orfèvres, 6, à Paris, désigné à cet effet par M. le président des référés. Les actions devront être déposées du 5 au 11 décembre prochain, de dix heures à trois heures.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Rue St-Lazare, 124. Remboursement d'obligations. Le conseil d'administration à l'honneur de prévenir MM. les porteurs des obligations de la compagnie que les obligations des anciennes compagnies de Paris à Rouen, de Rouen au Havre, de Versailles (rive droite) et de St-Germain dont les numéros suivent, ont été désignés par le sort au tirage qui a eu lieu le 22 novembre 1860, pour être remboursés à la caisse de la compagnie, rue St-Lazare, 124, bureau des titres, aux époques et conditions ci-après indiquées:

Table with columns for 'ANCIENNE COMPAGNIE DE VERSAILLES (RIVE DROITE)', 'ANCIENNE COMPAGNIE DE ROUEN', 'ANCIENNE COMPAGNIE DE SAINT-GERMAIN', 'ANCIENNE COMPAGNIE DE PARIS A ROUEN', and 'ANCIENNE COMPAGNIE DUBOIS'. It lists bond numbers and amounts in francs and centimes.

Table with columns for 'ANCIENNE COMPAGNIE DE VERSAILLES (RIVE DROITE)', 'ANCIENNE COMPAGNIE DE ROUEN', and 'ANCIENNE COMPAGNIE DE SAINT-GERMAIN'. It lists bond numbers and amounts.

LES PERSONNES qui désirent faire fortune, toucher leurs rentes, recevoir des avances sur leurs loyers, reventes ou possessions, peuvent écrire franco à M. Nougaret, rue des Moulins, 17 (3745).

NETTOYAGE DES TACHES sur la soie, le velours, la laine, sur toutes les étoffes et sur les gants, sans laisser aucun odeur, par BENZINE-COLLAS

CURACAO FRANÇAIS - INGENIEUR. Cette liqueur contient une partie du principe...

LE SIROP D'ÉCORCES d'oranges amères, en réguant les fonctions de l'estomac et en régulant les causes prédisposantes aux maladies.

DENTIERES ET OBTURATEURS MONOPLASTIQUES ET SANS RESSORTS. Ce système, propriété exclusive de M. D'Annville...

Librairie de L. HACHETTE et Co., rue Pierre-Sarrazin, 14, à Paris, chez les principaux Libraires et dans les gares des chemins de fer.

BIBLIOTHÈQUE DES MEILLEURS ROMANS ÉTRANGERS

FORMAT IN-18 JESUS, A 2 FR. 50 C. LE VOLUME. TRANDUCTIONS DE L'ANGLAIS. Ainsworth (W. Harrison): Abigail ou la cour de la reine Anne, 1 vol. ... TRANDUCTIONS DE L'ESPAGNOL. Heiberg (L.): Nouvelles danoises, 1 vol. ... TRANDUCTIONS DE L'ALLEMAND. Freitag: Doit et Avoir, 1 vol. ... TRANDUCTIONS DE L'ITALIEN. Bersezio (V.): Nouvelles piémontaises, 1 vol. ... TRANDUCTIONS DU RUSSE. Gogol (Nicolas): Les Ames Mortes, 1 vol. ...

Chacun de ces ouvrages sera adressé FRANCO à toute personne qui en enverra le prix en un mandat sur la poste et par lettre affranchie.

Sociétés commerciales. - Faillites. - Publications légales.

COMPAGNIE des CHEMINS DE FER algériens. ERRATUM. - Dans la publication du décret approuvant les statuts de cette compagnie (numéro des 19 et 20 novembre présent mois), au paragraphe deuxième de l'article premier de ce décret, la date des statuts approuvés a été indiquée par erreur comme étant du vingt-trois juillet, tandis qu'elle est du quinze septembre. En conséquence, ce second paragraphe de l'article premier des statuts doit être rétabli ainsi qu'il suit: 'Sont approuvés les statuts de la dite société tels qu'ils sont contenus dans l'acte passé le quinze septembre devant M. Dufour et son collègue, notaires à Paris, lequel acte restera annexé au présent décret.' (3164) Signé: DURON.

francs quarante centimes, et publié il a été formé une société en nom collectif entre M. Alphons-Dominique BILCOUQ, négociant, demeurant à Paris, boulevard Poissonnière, 25, d'une part, et M. Eugène TROPIJON, aussi négociant, demeurant à Paris, rue Poissonnière, 40, d'autre part, pour l'exploitation d'un fonds de commerce de charbon, de fourrages et de confectons, situés à Paris, boulevard Poissonnière, 25.

le M. Chabert juge-commissaire, et M. Hecken, rue de Lancry, 9, syndic provisoire. Du sieur COULON (Pierre-Jules), épicière, demeurant à Paris, rue Myrrha, 49 (Montmartre); nomme M. Chabert juge-commissaire, et M. Grampel, rue Saint-Marc, 6, syndic provisoire (N° 17769 du gr.).

10 heures très précises, au Tribunal de commerce, salle des assemblées des faillites, pour, conformément à l'article 537 du Code de commerce, entendre le compte définitif qui sera rendu par les syndics, le débiteur, le cierge et l'arrêteur; leur donner décharge de leurs fonctions et leur faire connaître les conclusions des syndics.

REPARTITIONS. MM. les créanciers vérifiés et admissibles du sieur PATTEY Jean, négociant au Point-du-Jour, rue de Versailles, 74, peuvent se présenter chez M. Deshayes, rue du Greffier, 9, pour toucher un dividende de 9 pour 100, premier répartition (N° 1483 du gr.).

SOCIÉTÉS. D'un acte sous signatures privées, fait double à Paris et enregistré à Neuilly (Seine), le neuf novembre mil huit cent soixante, folio 200, recto, cases à 8, le receveur, qui a perçu cinq francs cinquante centimes, déclaré compris, et déposé au greffe du Tribunal de commerce le vingt-trois novembre mil huit cent soixante, il est appert: Qu'il a été formé entre le sieur Félix-Etienne CARON, demeurant à Asnières, rue de Normandie, 5, et M. Joseph FABRY, demeurant à Paris, rue de la Roquette, 80, une société en nom collectif à l'égard de M. Caron, et en commandite à l'égard de M. Fabry, pour l'exploitation d'un café-restaurant dit du Beau Séjour d'Asnières. Le montant de la commandite est de cinq mille francs. La signature sociale: Félix CARON et Co. appartenant à M. Caron. La durée de la société, qui a commencé de fait le vingt-sept août dernier, est illimitée. Le siège social est fixé rue de Normandie, 5. Pour dépôt et publication tout pour avoir été donné à un porteur d'un extrait. Paris, le vingt-trois novembre mil huit cent soixante. MAZENE, notaire de Normandie, à Asnières. (3162)

TRIBUNAL DE COMMERCE. Le créancier peut prendre gratuitement au Tribunal communication de la comptabilité des faillites qui les concernent, les samedis, de dix à quatre heures. Faillites. DÉCLARATIONS DE FAILLITES. Jugements du 22 novembre 1860, qui déclarent la faillite ouverte et en fixent provisoirement l'ouverture aux jours suivants: Du sieur JAMES DUBOIS fils, demeurant à Paris, rue Montmartre, 432; nomme M. Charles de Mourgues juge-commissaire, et M. Moncharville, rue de Provence, 52, syndic provisoire (N° 17761 du gr.). Du sieur BLANCHOT, limonadier, demeurant à Paris, boulevard des Capucines, 37; nomme M. Charles de Mourgues juge-commissaire, et M. Lamoureux, Chaussée d'Antin, 8, syndic provisoire (N° 17762 du gr.). Du sieur YERGNON, commerçant, demeurant à Paris, avenue de Saxe, 37; nomme M. Basset juge-commissaire, et M. Serquet, rue de Choiseul, 6, syndic provisoire (N° 17763 du gr.). Du sieur DESCHAMPS (Prosper), fabricant de marquetier, demeurant à Paris, rue de la Roquette, 49; nomme

du sieur CORNU (Louis-Pierre-Baptiste), ancien fabricant de meubles, rue de la Chapelle, 20, d'une part, et du sieur ZAZELLE (Simon), restaurateur, rue Rambuteau, 90, le 29 novembre, à 9 heures (N° 17767 du gr.). Du sieur BARNARD (Sammy John), négociant, rue Lamartine, 12, le 29 novembre, à 4 heures (N° 17768 du gr.). Du sieur VAILLE (Jean-Baptiste), traiteur, demeurant à Paris, rue Babille, 2; nomme M. Charles de Mourgues juge-commissaire, et M. Lacombe, rue Chabais, 8, syndic provisoire (N° 17774 du gr.). Du sieur GUIDICI, dit JUDISSÉ (Charles-Victor), md de vins-restaurateur, demeurant à Boulogne, place de Billancourt; nomme M. Charles de Mourgues juge-commissaire, et M. Devlin, rue de l'Échiquier, 12, syndic provisoire (N° 17772 du gr.).

CONCORDATS. Du sieur FOUQUE (Jules-Claudius), md de vins, rue du Pont-Louis-Philippe, 10, le 29 novembre, à 4 heures (N° 17744 du gr.). Du sieur BADEUIL (Jean), négociant, rue de la Roquette, 35, le 29 novembre, à 9 heures (N° 17719 du gr.). Du sieur CHÈNE et fils, toiliers-chaudronniers, rue d'Angoulême-du-Temple, 63, composée de Jacques-Chène père et Joseph-Chène fils, le 29 novembre, à 4 heures (N° 17739 du gr.). Du sieur DALAINE (Laurent), md de vins-traiteur à Vanves, rue San-Francisco, le 29 novembre, à 2 heures (N° 17749 du gr.). Du sieur PASQUIER (Charles), md à la folette, rue de Lancry, 38, le 28 novembre, à 10 heures (N° 17742 du gr.).

NOTA. Les créanciers et le failli peuvent prendre au greffe communication du rapport des syndics (N° 14861 du gr.).